

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DAC 334 Subvention (16.973 euros) et convention avec la SCOP Théâtre du Soleil (12e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention d'équipement et lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'attribution d'une subvention d'équipement avec la SCOP Théâtre du Soleil ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La subvention d'équipement attribuée à la SCOP Théâtre du Soleil, Route du Champ de Manœuvre, 75012 Paris, est fixée à 16.973 euros au titre de l'année 2015. 181849 ; 2015_04765.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 16.973 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris 2015, rubrique 33, nature 2042, ligne VE40003, crédits pour subvention d'équipement. Mission 90010-99-010 N° d'individualisation 14 V00458 DAC.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO

